

BUREAUX
 ROUBAIX. — 28-31, Grande-Rue, Tél. 277.22, 277.23 et 277.24.
 TOURCOING. — 22, rue Carnot, Tél. 37.
 LILLE. — 1, rue Faidherbe, Tél. 239.21.
 L'ARRAS. — 22, boulevard Faidherbe, Tél. 17.24.
 MOUSCRON. — 105, rue de la Station, Tél. 5.44.

ANCIENS DIRECTEURS :
 Jean Reboux
 Alfred Reboux
 Madame Alfred Reboux

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région

C'est la publicité qui fait vendre !

Aidez vos représentants dans leurs démarches en faisant de la publicité dans les journaux !

Le Cabinet Chautemps devant le Parlement

Il demande l'autorisation de prendre par décrets des mesures tendant à

la répression des atteintes au crédit de l'Etat ;
 la lutte contre la spéculation ;
 redresser la situation économique ;
 contrôler les prix, équilibrer le budget et défendre, sans contrôle des changes, l'encaisse de la Banque de France.

Les déclarations de M. Bonnet :

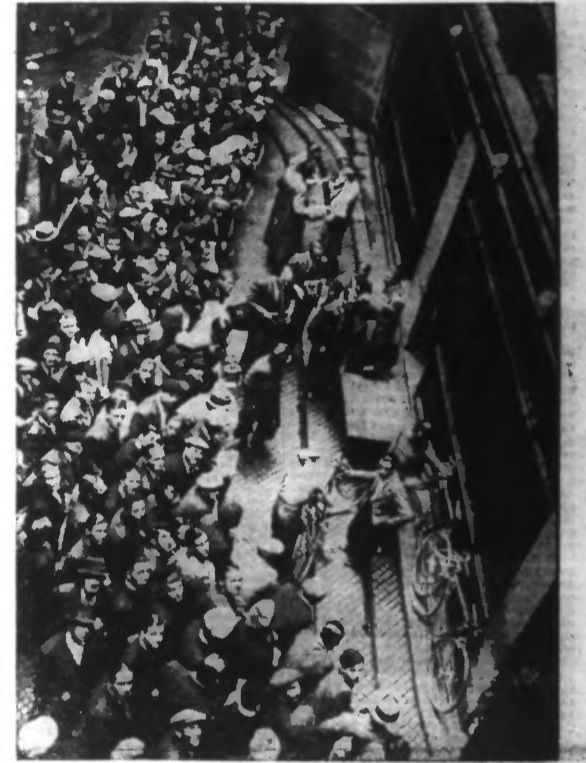
Le déficit est de 14 à 16 milliards. Il restait 20 millions en caisse

Ses projets :

Augmenter de 10 milliards les avances de la Banque de France à l'Etat.
 Rajuster les taxes et impôts. Supprimer la limite inférieure de la valeur-or du franc.
 Ne consentir aucune dépense nouvelle.

Aujourd'hui, première étape du Tour de France : PARIS-LILLE

Quelques tuyaux et pronostics



LE POINÇONNAGE DES VÉLOS DANS LA COUR DE L'« AUTO ».

Paris, 29 juin. — (DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL JEAN FAYEN) — Ce matin, au Vésinet, sera donné le départ du 31^e Tour de France.
 Qu'on le veuille ou non, et quelque critique parfois justifiée qu'on ait pu faire à son égard, la grande épreuve n'en garde pas moins un intérêt primordial.

Mardi, Faubourg Montmartre, c'était l'animation habituelle des veilles de départ. Comme toujours, les badauds parisiens étaient nombreux dans la cour de notre confrère « L'Auto », où avaient lieu les rituelles opérations de contrôle. Si quelques coureurs étaient venus les jours précédents retirer leurs machines et procéder aux dernières rectifications, c'est surtout en ce jour qu'ils affluèrent, car il leur fallait, pour se faire poinçonner, qui plus est, simplement encore, pour prendre le vent et saluer leurs camarades.

C'est Speicher qui fit son apparition le premier à « L'Auto » et, malgré l'heure matinale, — il n'était guère plus de 9 heures — le champion de France recueillit les ovations que mérite un tel grand favori du Tour. Sous la pluie, car il pleuvait à torrents, les coureurs se succédèrent. Français et Belges étaient les principaux clients des contrôleurs durant la matinée.

Dans un petit hôtel à deux pas du contrôle, nous avons surpris vers 10 h., nos deux mousquetaires nordistes Cacheux et Dubois, s'affairant autour de leurs vélos et procédant aux derniers réglages. Dubois est toujours un peu impénétrable, mais Cacheux n'a pas perdu son sourire de posse heureuse.

« Vivement demain, nous dit-il, j'ai hâte d'être en route et j'aime encore mieux la bataille que l'attente ! »
 Et, enfourchant leurs machines, nos deux représentants s'en allèrent à petite allure essayer leur position et régler guidon et selle.

L'après-midi, le défilé reprit. De nombreux Belges, puis les Italiens et les Espagnols, guidés par le pistard Montero, firent leur apparition par petits groupes. Puis vinrent les Allemands, amenés par Thierbach, qui a le privilège de connaître quelque peu notre langue et d'avoir déjà fait le Tour.

Quatre noms

Si donc, on fait la somme de toutes ces opinions, on voit que quatre noms émergent nettement du lot de 96 partants : Speicher, Bartali, Verwaecke et Spidère Meas.

Voilà les quatre favoris du Tour de France, mais... nous ne sommes encore qu'à la petite du départ, et la route est longue de Paris à Paris via la Gâtine, le Tourmalet et l'Aubisque.

Et demain, peut-être, un nom nouveau sera-t-il sur toutes les lèvres. Les parades du Nord, la longue et dure étape Paris-Lille peuvent fort bien se charger de le désigner.

J. P.

On va donc vers une seconde dévaluation et de nouveaux sacrifices exigés du pays

La discussion du projet des pleins pouvoirs déposé mardi sur le bureau de la Chambre continue à l'heure où nous téléphonons. D'après l'attitude des groupes, le résultat du débat ne semble guère douteux : le projet comportant un article unique et ne différant de celui qui valut à M. Léon Blum de tomber devant le Sénat que par certaines précisions qui manquaient à celui-ci (c'est ainsi que le contrôle des changes est nommément exclu des pouvoirs demandés) sera adopté par les groupes de la majorité.

Les motifs pressants qui poussent la Chambre à voter les pleins pouvoirs au Cabinet Chautemps inclinent de même les sénateurs à accepter le texte qui leur reviendra mercredi matin de l'autre assemblée. Le Sénat n'éprouve que de la répugnance à donner au gouvernement l'instrument qu'il réclame pour sauver le franc et qui, entre les mains de ministres imprudents, pourrait se révéler comme une menace pour les libertés démocratiques. Mais les choses en sont venues à un point où l'on n'a plus le choix des moyens.

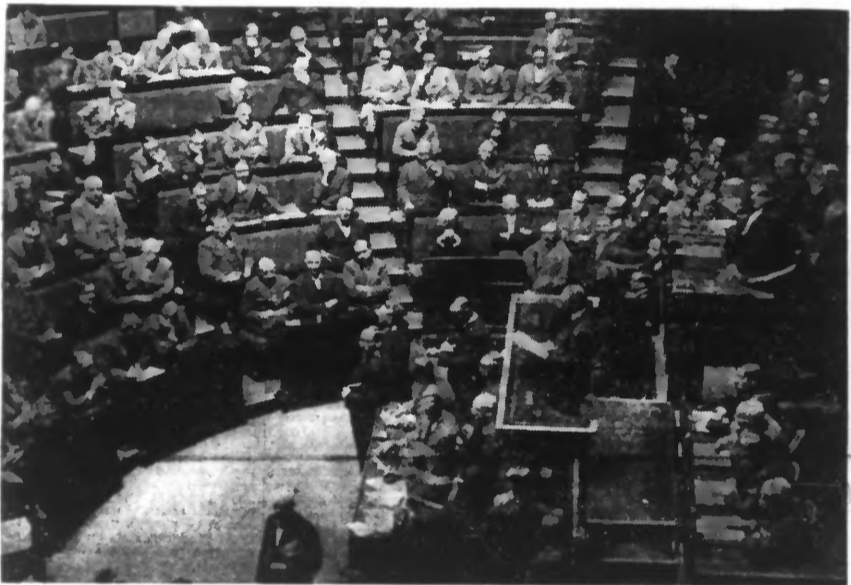
Comme l'indique l'exposé des motifs du projet gouvernemental, toutes les mesures destinées à la sauvegarde de la monnaie ne peuvent avoir d'efficacité que si elles sont prises simultanément et font partie d'un ensemble cohérent. Le Sénat se résoudra à passer sous les fourches caudines de M. Georges Bonnet.

Au demeurant, le Sénat accorde à M. Chautemps le préjugé favorable qu'il refusait à M. Léon Blum et la différence de traitement dont il use avec eux s'explique par les mérites inégaux qu'il attribue à ces deux hommes politiques. Il espère que M. Chautemps pourra résister à la démagogie dépensière des extrémistes ; par contre, il jugeait que M. Léon Blum n'aurait pu en endiguer le flot.

Les socialistes, talonnés par les communistes, réagissent aux difficultés qu'ils ont été les premiers à créer en faisant de la surenchère. Voilà ce que le Sénat ne peut leur pardonner. Il leur pardonnera d'autant moins que les paroles prononcées par M. Lebas l'ont profondément irrité.

En refusant de lire la déclaration ministérielle au Luxembourg, M. Léon Blum a encore ajouté aux griefs accumulés par le Sénat contre les socialistes. Aussi ne soutiendra-t-il M. Chautemps que dans la mesure où il se montrera indépendant des consignes de la S.F.I.O.

René ROUSSEAU.



LA CHAMBRE PENDANT LA LECTURE DE LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE. (Ph. Saffra.)

Le Conseil des ministres

Paris, 29 juin. — Les ministres se sont réunis mardi matin, à 10 heures, à l'Élysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun. M. Camille Chautemps a donné lecture de la déclaration ministérielle dont les termes ont été unanimement approuvés.

Le ministre des Finances a fait l'exposé de la situation financière et précisé les mesures qu'il envisageait pour y remédier. Cet exposé et ces mesures ont recueilli l'approbation de tous les ministres.

M. Yvon Delbos, ministre des Affaires étrangères, a mis le Conseil au courant de la situation extérieure.

M. Edouard Daladier, ministre de la Défense nationale et de la Guerre, a soumis à la signature du président de la République un décret élevant le général Michelhauser à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur.

M. Pierre Cot, ministre de l'Air, a soumis à la signature du président de la République, un décret nommant les généraux Vuillemin et Aube membres du Conseil supérieur de l'Air.

M. Chapsal, ministre du Commerce, a soumis à la signature du président de la République, un décret de ratification facilitant les relations commerciales entre la France et la Turquie.

Le Conseil a désigné pour accompagner à Angers, le 4 juillet, le président de la République, MM. Albert Sarraut, ministre d'Etat ; William Bertrand, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Con-

seil, et Max Hymans, sous-secrétaire d'Etat au ministère du Commerce.

Le texte du projet

Voici le texte du projet de loi tendant à accorder au gouvernement des pouvoirs en vue d'assurer le redressement financier :

Exposé des motifs
 La situation du budget, du trésor et de la monnaie commande des mesures de redressement immédiates.

Le trésor doit faire face, d'ici la fin de l'année, à des charges telles qu'il ne peut pas compter les couvrir par des appels au marché.

La monnaie est l'objet de pressions spéculatives qui risquent de mettre rapidement en péril l'encaisse de l'institution d'émission.

Une telle situation ne peut se prolonger sans compromettre à la fois l'indépendance financière, la sécurité militaire, les conquêtes sociales et le redressement économique de la France.

Le gouvernement est décidé à appliquer immédiatement un plan de redressement comportant la défense de l'en-

Les paroles qu'il prononça à Roubaix ayant eu une répercussion au Sénat, M. Lebas manifesta hier l'intention de démissionner

MAIS IL N'Y DONNA PAS SUITE

Mardi, à 16 h. 45, on annonçait dans les couloirs de la Chambre que M. Lebas, ministre des P.T.T., avait manifesté l'intention de donner sa démission de ministre des P.T.T. en raison de la répercussion qu'avait eue au Sénat son récent discours de Roubaix.

Les membres du Cabinet présents à la Chambre étaient à ce moment réunis dans la salle des délibérations réservée aux ministres.

Peu après, à la réunion du groupe socialiste de la Chambre, M. Lebas fut amené à s'expliquer.

Il indiqua que ses paroles avaient été reproduites inexactement dans la presse, en particulier dans le « Journal de Roubaix » et qu'il avait adressé à M. Camille Chautemps une lettre précisant son attitude et ses intentions, lettre sur le vu de laquelle le président du Conseil avait écrit au président du Sénat.

Il ajouta que personne ne pouvait empêcher un militant de dire que le Sénat, par ses votes successifs, avait déclenché la crise ministérielle, ni l'opinion publique de se faire juge de l'attitude de la Haute-Assemblée.

Il fit remarquer qu'il était en plein accord avec la motion Blum-Paul Faure qui doit être présentée au Congrès de Marseille, où le problème sénatorial sera débattu.

Après avoir entendu M. Dormoy, qui relata l'incident qui s'était produit au début de la séance du Sénat, le groupe se déclara complètement solidaire de M. Lebas ainsi que de M. Léon Blum, qui

n'assistait pas à la réunion, et il approuva celui-ci d'avoir laissé M. Albert Sarraut lire au Luxembourg la déclaration ministérielle.

Le groupe ayant manifesté par ses acclamations sa confiance et sa sympathie à M. Lebas, le ministre des P.T.T. ne donna pas suite à l'intention qu'il avait manifestée de se démettre de ses fonctions, ce qu'il aurait fait s'il avait été désavoué par ses amis politiques.

Notre réponse

On a vu ci-dessus, dans le compte rendu que nous donnons, d'après l'Agence Havas, de la réunion du groupe parlementaire socialiste que M. Lebas a indiqué, à propos de son allocution de samedi à Roubaix, que ses paroles avaient été reproduites inexactement dans la presse, en particulier dans le Journal de Roubaix.

Notre réponse sera simple et formelle :

Nous répétons ce que nous avons dit hier matin :

« Nous n'avons en aucune façon interprété les paroles de M. Lebas. »

» Nous nous sommes bornés à les citer textuellement. »

Les hôteliers, cafetiers et restaurateurs accepteraient un compromis

Paris, 29 juin. — Une délégation de hôteliers, cafetiers et restaurateurs, venus exposer la situation au groupe des députés de Paris, a insisté pour que le conflit soit réglé de mercredi par le gouvernement afin de permettre, le cas échéant, aux chefs d'établissements, d'annuler en temps voulu les locations de chambres, les banquets et repas commandés, etc.

Les délégués qui étaient conduits par M. Blottier et Gammey se sont déclarés prêts à accepter un compromis, à la condition, d'abord, que le gouvernement renvoie après l'Exposition l'application du décret qui les concerne et ensuite qu'ils obtiennent la certitude qu'aucune mesure ne sera prise contre eux avant l'expiration de ce délai.

Les parlementaires de Paris et de la Seine, vont faire une démarche à la Présidence du Conseil afin que le conflit reçoive une solution favorable dans l'intérêt de tous et du pays.

Réunis mardi après-midi, les membres du comité exécutif ont tenu à déclarer qu'ils « livreraient une bataille économique sans aucun sens politique ». Ils ont ensuite examinés trois demandes émanant des hôteliers d'Angers, de Belfort et du Touquet, et décidé à l'unanimité de ne tolérer aucune dérogation.

Les corps de trois fillettes atrocement mutilés sont découverts en Californie

Inglewood (Californie), 29 juin. — Les corps, atrocement mutilés, de trois fillettes ont été découverts lundi dans un bois. Elles avaient disparu depuis samedi.



MM. LEBAS, DORMOY, VINCENT AURIOL ET PAUL FAURE S'ENTRETIENNENT A LA SORTIE DU CONSEIL DES MINISTRES. (Ph. Saffra.)



De gauche à droite : MM. CHAUTEMPS, JEAN ZAY, GEORGES BONNET ET PIERRE COT, A LEUR SORTIE DE L'ÉLYSÉE. (Ph. N.Y.T.)

Le monstre de Loch Ness aurait eu un petit !...

Fort Augustus (Inverness-Shire), 29 juin. — Si l'on en croit deux élèves du collège de Fort Augustus, qui se trouvent près du Loch Ness, le fameux monstre aurait un petit.

Ils ont vu, disent-ils, un animal long d'à peine un mètre se mouvoir à la surface des eaux, d'un mouvement saccadé. Sa tête ressemblait à celle d'un léopard géant.